



Observatoire Anguille européenne Effectifs d'anguilles dans les passes pièges (2017)

Voir l'analyse

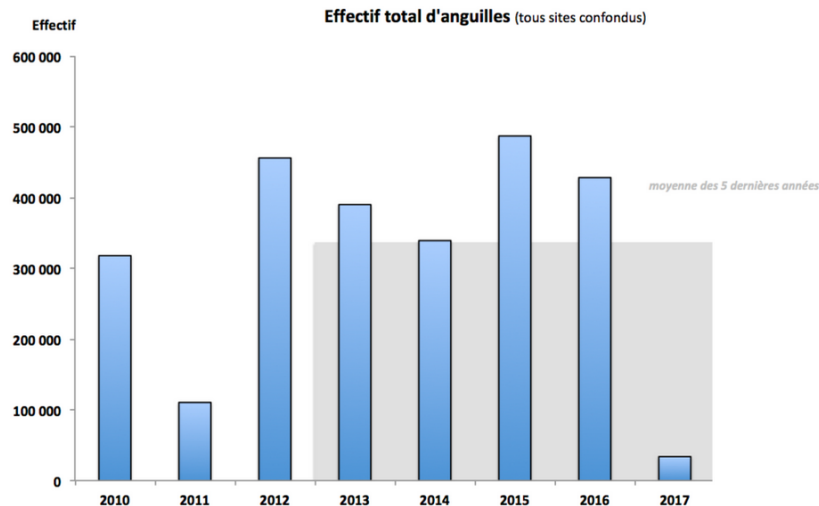
Civelle - Anguilllette - Anguille jaune - Anguille argentée

33900 anguillettes



1. Résultats globaux

Les effectifs comptabilisés durant l'année 2017 montrent une forte baisse sur le Rhône (10 fois inférieur à la moyenne des 5 dernières années). Toutefois ce résultat est à nuancer et n'est pas forcément révélateur d'une baisse du recrutement en civelles dans le fleuve. Il peut s'expliquer par les conditions hydrologiques atypiques du Rhône rencontrées en 2017 : L'étiage sévère durant la majeure partie du suivi a probablement limité le mouvement des anguillettes. L'arrêt de certaines passes en 2017 suite à des problèmes électriques semblent avoir eu peu d'incidence sur la montaison tant les conditions hydrologiques sont restées limitantes.





2. Résultats par sites

Il s'agit des plus faibles effectifs comptabilisés depuis 2010. Ces résultats sont difficilement comparables avec la chronique de données.

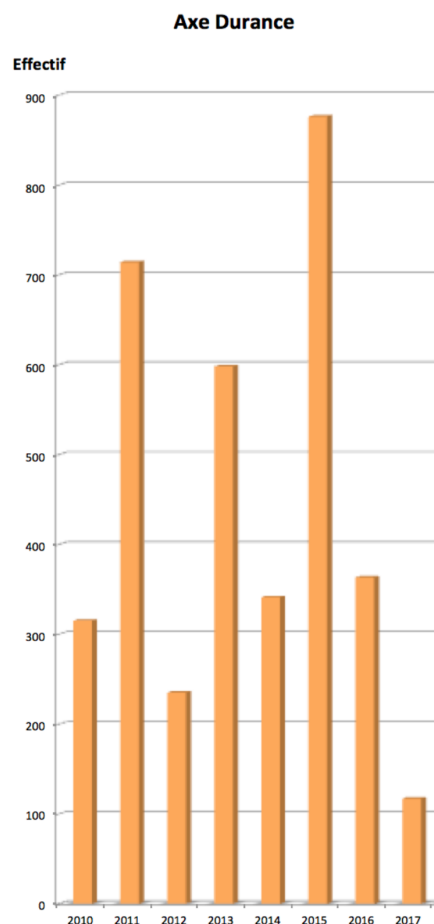
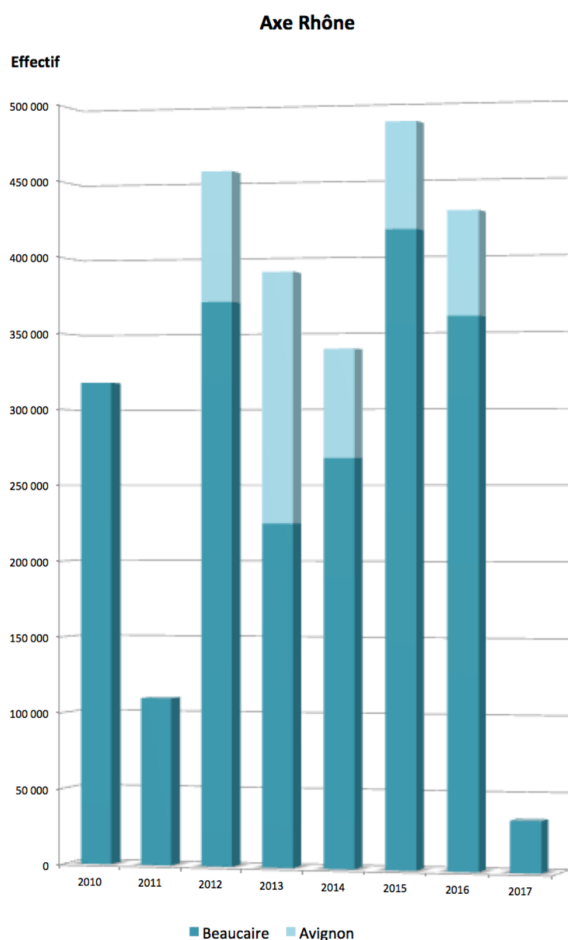
A Beaucaire, le début de saison de migration suivait la tendance des années précédentes. Toutefois les faibles niveaux d'eau survenus précocement ont probablement limité le déplacement des anguilles. La réduction du nombre de jours de suivi suite à la mise hors d'eau des passes pièges, (faible niveau d'eau), n'a probablement pas eu d'impact sur les résultats. Cette situation survient lorsque le débit du Rhône est inférieur à 600 m³/s, or d'après Georgeon et al., (2017) le déplacement des anguilles est réduit dès 1000 m³/s.

Sur le bras d'Avignon, l'incendie de l'année dernière a stoppé la production d'hydroélectricité influençant la répartition des débits et l'attractivité du bras de fuite où sont installées les passes. Il a conduit à la fermeture de la passe piège située en rive gauche durant l'intégralité du suivi. Les 45 anguilles comptabilisées en rive droite confirment la faible mise en mouvement des anguilles suite aux conditions hydrologiques particulières.

Sur la Durance, le suivi au barrage de Mallemort fut interrompu du 22 août au 15 septembre par des travaux de réfection des enrochements à l'aval de l'ouvrage. Ainsi, sur une période restreinte, 117 anguilles ont été comptabilisées au lieu des 300 individus régulièrement observés depuis 2010.

A noter que des pêches de sauvetage en aval du barrage ont permis l'observation de classes de tailles comparable à celles comptabilisées dans la passe piège en situation normale de fonctionnement. Plus de 500 anguilles ont été échantillonnées durant ces pêches et remises à l'amont de l'ouvrage. Cette densité observée laisse à penser que la proportion d'anguille qui aurait pu emprunter la passe correspond globalement aux effectifs comptabilisés en situation normale de fonctionnement.

On observe toujours une nette différence d'effectifs dénombrés entre les passes du Rhône et celle suivie dans la Durance. Cette différence peut s'expliquer en partie par l'artificialisation du débit de la Durance, les modifications de ses habitats naturels, la possible difficulté de franchissement du seuil de Bonpas mais peut-être aussi par l'efficacité de la passe ou du piégeage.



	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne	Tendance
Effectif total d'anguillettes	317 931	110 500	456 011	390 027	339 241	487 026	428 223	33 861	335 676	↘
<i>Beaucaire (Rhône) 67 km de la mer</i>	317 616	109 786	370 097	224 885	267 800	416 150	359 530	33 700	260 413	↘
<i>Avignon (Rhône) 94 km de la mer</i>	<i>Pas de suivi</i>	<i>Pas de suivi</i>	85 679	164 544	71 100	70 000	68 330	44	74 804	↘
<i>Mallemort (Durance) 126 km de la mer</i>	315	714	235	598	341	876	363	117	459	↘

3. Protocole & modalités de calcul

Le suivi des passes pièges est réalisé durant la période propice à la remontée des anguilles (avril à novembre sur Beaucaire et Avignon ; en continu sur Mallemort) qui a été ciblée sur chacun des sites grâce aux retours d'expériences des années précédentes.

Les intervenants récupèrent 1 à 5 fois par semaine les anguilles piégées. Si le nombre d'individus est trop important pour un comptage manuel, un échantillonnage est effectué (poids total / poids de lot de 50 à 100 anguilles) pour estimer le nombre total. La valeur du descripteur affichée dans l'observatoire correspond au cumul des captures au cours d'une saison de suivi.

La tendance est calculée en comparant la valeur annuelle à la moyenne des 5 dernières années. L'augmentation et la diminution sont considérées significatives si elles dépassent l'IC95. Dans le cas contraire, la tendance est considérée stable.

Limites :

L'effectif d'anguilles affiché pour Beaucaire et Avignon est un indicateur de tendance et non pas une mesure de la population entrante dans le fleuve ; il ne traduit que partiellement le flux migratoire car une partie de la population transite par les écluses. Aujourd'hui cette répartition n'est pas connue.

Il est également possible qu'une partie des anguilles soient comptabilisées deux fois la même année (capturées à Beaucaire puis recapturées à Avignon ou à Mallemort sur la Durance).

Malgré ces limites, la méthode étant la même chaque année, ce descripteur apporte des informations valables sur les tendances de colonisation en des anguilles en montaison.

4. Objectifs et stratégie de suivi

La stratégie Anguille des premiers plans de gestion des poissons migrateurs concernait le bassin du Rhône. C'est pourquoi les 3 sites actuels de suivi alimentant l'indicateur (Beaucaire, Avignon et Mallemort) se trouvent exclusivement sur ce bassin. Les deux premiers sites visent à suivre la colonisation du bassin du Rhône et celui de Mallemort, situé en amont de plusieurs obstacles, devrait aussi permettre d'évaluer l'amélioration de la continuité et la gestion hydraulique de la Durance. L'usine écluse de Caderousse est également équipée de deux passes à anguilles mais elles ne sont pas incluses dans l'indicateur.

Dans le cadre du PLAGEPOMI 2016-2021, il est prévu de compléter ce dispositif par le suivi d'une passe à anguille existante sur un fleuve côtier méditerranéen, l'Hérault à Bladier Ricard, en complément de la station de vidéo-comptage déjà opérationnelle sur ce site pour les aloses et lamproies. Des réflexions sont également en cours pour une station de suivi pour les trois espèces sur l'Argens au Verteil où une passe à poissons devrait être construite dans les prochaines années, afin de disposer d'un suivi des effectifs d'anguille en montaison sur au moins un fleuve côtier de part et d'autre du Rhône.

5. Partenaires techniques de suivi



6. RAPPORTS D'ETUDES

Retrouvez les rapports d'études sur le site de l'association MRM
ou
Contactez-nous



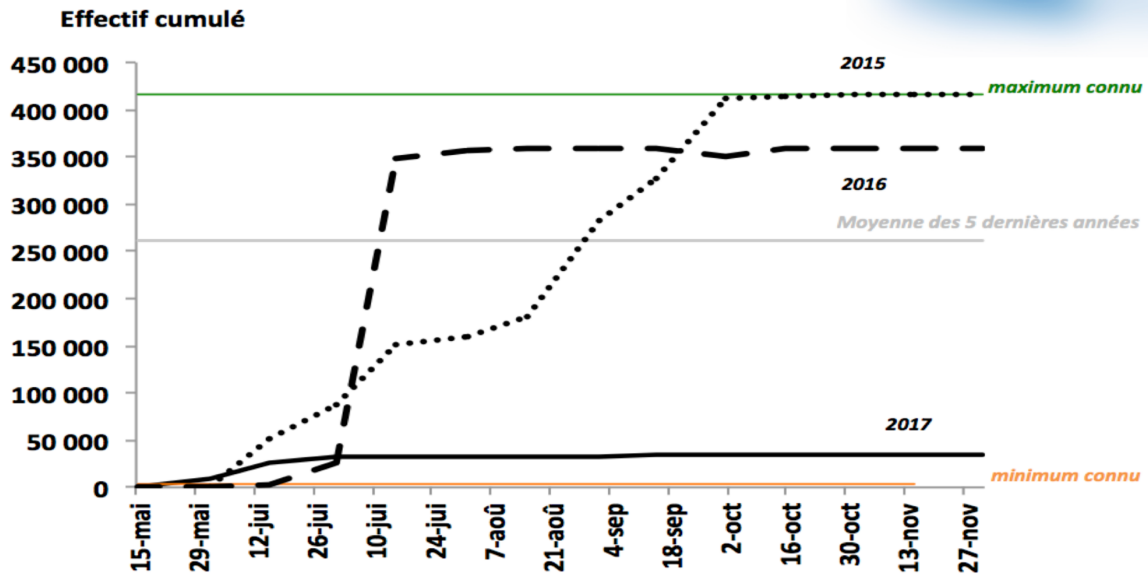
Mail : contact@migrateursrhonemediterranee.org



Tel : 04 90 93 39 32



Usine écluse de Beaucaire (2 dispositifs)



Effectif cumulé Usine écluse d'Avignon (2 dispositifs)

